

La Lettre d'information de la CCPR

A destination des maires et des élus municipaux

- **Tourisme : Création d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)**

La Communauté de Communes a voté fin septembre, un nouveau statut pour son office de tourisme. L'actuelle Maison du Tourisme du Pays de Redon, deviendra officiellement l'Office de Tourisme du Pays de Redon, à compter du 1er janvier prochain. L'Office de tourisme conservera ses missions que sont l'accueil, l'information, la promotion touristique, la coordination des acteurs touristiques et se verra confier la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement touristique votée par les élus en juin 2015. Ce nouveau statut va permettre d'élargir la gouvernance tout en conservant la présence et le rôle essentiel des professionnels du tourisme dans cette gouvernance.

- **Conservatoire : Pascale Vacheret, nouvelle Directrice**

Depuis le 1^{er} septembre, Pascale Vacheret a pris la direction du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal. Son expérience et son parcours de musicienne et Chargée de mission en Seine et Marne, l'ont conduite à intégrer le Conservatoire. Elle est en charge de la gestion de l'établissement, de son rayonnement sur le territoire, et plus particulièrement de la conduite d'un diagnostic avec l'équipe pédagogique et les acteurs culturels et éducatifs du territoire, avec à la clé, l'élaboration de préconisations pour un nouveau projet d'établissement.

- **Conservatoire : des nouveautés**

En septembre, le Conservatoire à rayonnement intercommunal a mis en place de nouveaux rendez-vous pour la saison culturelle. L'enseignement « hors les murs » se poursuit avec l'ouverture d'une classe CHAM (Classe à Horaires Aménagés Musique) au collège Beaumont et l'intégration d'élèves du collège Bellevue. L'Orchestre-Expérience des grands élèves reprend le flambeau de l'ancien orchestre symphonique autour de propositions musicales fortes et audacieuses (Riley, Weill, Beethoven, Vivaldi), en partenariat avec les écoles de musique de Guichen et Châteaugiron et le Canal Théâtre.

Ce sont ainsi près de 46 dates qui sont programmées tout au long de l'année. Pour les découvrir : www.cc-pays-redon.fr - Rubrique Culture



- **Broyeur collectif : la CCPR subventionne**

L'automne est propice à travailler le jardin avant l'hiver. Broyer les branches du jardin évite les déplacements en déchèterie et le broyat produit permet de pailler le sol et limite la repousse des mauvaises herbes. La CCPR soutient l'achat de broyeurs collectifs pour les associations (40% du coût d'achat TTC, aide plafonnée à 500 €). Plus de renseignements auprès du Service Environnement - environnement@cc-pays-redon.fr / 02.99.72.54.92

- **Deux nouvelles plateformes de déchets verts désormais ouvertes au public**

Après Sainte Marie en septembre 2014, la CCPR continue sa réflexion globale sur l'amélioration de l'accueil des déchets en ouvrant deux nouvelles plateformes de déchets verts au sol sur les déchèteries d'Allaire (400 m²) et de Guéméné-Penfao (500 m²). Deux agents ont été recrutés à cet effet, chargés de l'optimisation des dépôts et du contrôle qualité des apports. Les déchets verts sont transportés en moyenne toutes les semaines vers la plateforme de compostage de Sainte-Marie.

- **Un dispositif de collecte d'amiante en déchèteries bientôt en place**

La manipulation de matériaux en amiante s'avère délicate et dangereuse pour les non professionnels ; les fibres qui peuvent s'en échapper sont susceptibles de provoquer une inflammation du système respiratoire. Pour faire face à ce problème, la CCPR met en place **une collecte d'amiante réservée aux particuliers**, dans les déchèteries de Saint-Nicolas-de-Redon et Saint-Vincent-sur-Dust. Pour la déchèterie de Saint-Nicolas-de-Redon la collecte aura lieu **du 7 au 12 décembre**, pour Saint-Vincent-sur-Dust, **du 14 au 19 décembre**. Les dépôts se feront sous les conditions suivantes :

- Rendez-vous pris au préalable par téléphone au 02.99.72.54.92
- Dépôt du lundi au samedi de 10h à 12h ou de 15h à 17h30
- Maximum de 20 m² (environ 10 toles - 300 à 350 kg)
- Amiante emballée uniquement (avec bâche agricole)
- Déchargement assuré par l'utilisateur (qui doit venir accompagné)

Des équipements de protection et des emballages peuvent être retirés sur les deux sites la semaine précédant la collecte. Attention, le nombre d'utilisateurs à pouvoir bénéficier de cette prestation est limité !

Plus de renseignements auprès du Service Environnement - environnement@cc-pays-redon.fr / 02.99.72.54.92

- **Piscines communautaires : la gratuité pour les accompagnateurs**

Les élus communautaires ont voté un droit d'accès gratuit pour les adultes accompagnateurs des enfants qui viennent suivre des cours. Par ailleurs, le bureau du 9 novembre prochain votera la gratuité des accompagnateurs de personnes à handicap.

- **Le Canal devient « scène conventionnée »**

Depuis septembre, le Canal Théâtre du Pays de Redon est conventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Désormais « Scène conventionnée pour le théâtre », la structure est assurée d'être soutenue par ses partenaires pendant trois ans. Ce conventionnement est une reconnaissance de la qualité de la programmation proposée et du rayonnement du Théâtre sur le territoire. Plus d'infos sur www.lecanaltheatre.fr



- **Les Minuscules : 5^{ème} édition, du 3 novembre au 5 décembre 2015**

En novembre, des spectacles, lectures, conférences, expositions, sont proposés aux tout-petits (0-3 ans) et à leurs familles dans une quinzaine de communes du territoire. Cet événement existe à travers le partenariat établi entre le service Petite Enfance et les services culturels communaux et intercommunaux. Il complète les éveils culturels du jeune enfant qui se déroulent tout au long de l'année dans les médiathèques et bibliothèques. Programme complet sur www.cc-pays-redon.fr ou www.mediatheques.cc-pays-redon.fr

- **Portail Culture**

Une nouvelle rubrique du site de la CCPR a vu le jour (www.cc-pays-redon.fr - Rubrique Culture) ! Ce portail culturel a pour ambition d'offrir une meilleure diffusion de l'information, une meilleure visibilité aux actions et acteurs culturels du territoire. Il s'agit aussi de mettre en valeur les lieux et acteurs culturels du territoire, et pouvoir mieux diffuser leurs créations à l'extérieur.

Cette rubrique propose à tous :

- Un annuaire des acteurs culturels du territoire (en cours d'actualisation)
- Un répertoire des lieux existants pour la diffusion de spectacles
- La présentation de la politique culturelle de la CCPR (axes du projet culturel, lien vers les dossiers de demandes de subvention, etc ...).
- La mise en avant des événements culturels du territoire programmés par les services culturels, mais aussi tous les autres événements à faire connaître au public.
- Un calendrier prévisionnel partagé à l'usage de l'ensemble des acteurs culturels.
- Un module d'interface web avec les usagers du Conservatoire (principalement pour les inscriptions)

Ce site sera en lien direct avec le nouveau site de l'Office du Tourisme du Pays de Redon, afin d'exploiter au maximum les manifestations culturelles qui y seront publiées, ainsi qu'avec les sites institutionnels déjà existants.

- **Projet de territoire 2017, l'avenir du Pays de Redon en marche !**

Les élus de la CCPR se sont engagés dans l'actualisation du projet de territoire communautaire qui pourrait voir la CCPR se transformer en Communauté d'Agglomération. Depuis le mois de septembre, un travail ambitieux d'actualisation de ce projet de territoire, d'évolution des compétences, et de réflexion sur la transformation possible en communauté d'agglomération est enclenché. Afin de mener à bien ces évolutions majeures pour le territoire, les élus ont confié à des cabinets d'étude cette mission.

Le groupement solidaire comprenant le Cabinet Décision Publique de Rennes, le Cabinet d'avocats Coudray à Rennes et le Cabinet Exfilo (expertise financière) à Paris est chargé de :

- L'actualisation du projet de territoire
- L'évolution possible du statut et des compétences de la CCPR
- L'élaboration du schéma de mutualisation
- L'élaboration du pacte financier et fiscal

Un agenda détaillé sera présenté aux élus en fin d'année, avec la consigne d'un travail finalisé pour une mise en œuvre effective au 1^{er} janvier 2017.



Agenda des réunions institutionnelles et des commissions

- 26 octobre** - 18h : Commission Petite Enfance - 3 rue Charles Sillard - Redon
- 2 novembre** - 18h : Séminaire de lancement du Projet de territoire 2017 - Canal théâtre
- 4 novembre** - 18h30 : Commission Locale de transfert de charges - 3 rue Charles Sillard - Redon
- 5 novembre** - 18h : Commission Affaires Culturelles - Canal théâtre - Redon
- 9 novembre** - 18h : Bureau Communautaire - 3 rue Charles Sillard - Redon
- 12 novembre** - 18h : Commission Piscines et Activités de plein air - Piscine - Redon
- 16 novembre** - 18h : Conseil Communautaire - Salle polyvalente - Saint Jacut les Pins
- 30 novembre** - 18h : Bureau communautaire - 3 rue Charles Sillard - Redon
- 7 décembre** - 18h : Commission Affaires Culturelles - 3 rue Charles Sillard - Redon
- 8 décembre** - 17h30 : Commission Tourisme - 3 rue Charles Sillard - Redon
- 14 décembre** - 18h : Conseil Communautaire - 3 rue Charles Sillard - Redon

Vous souhaitez développer un sujet dans vos bulletins municipaux et sur vos sites internet ?

N'hésitez pas à contacter la Direction de la Communication de la CCPR

02.99.70.34.39

communication@cc-pays-redon.fr